

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ¹

L'Institut universitaire des hautes études internationales, à Genève, et la Société italienne pour l'organisation internationale, à Rome, ont entrepris des études sur diverses organisations internationales, pour analyser les transformations et développements intervenus depuis une quarantaine d'années dans la structure, les objectifs, les activités de ces organisations. L'évolution de la société internationale trouve son reflet dans leur vie et les modalités de leur action, alors qu'elles sont devenues des acteurs importants sur la scène internationale, et entretiennent des rapports permanents avec les Etats et groupements divers.

Ces travaux sont publiés dans une série d'ouvrages consacrés à une sélection d'organisations internationales, sous le titre général «L'organisation internationale et l'évolution de la société mondiale». L'étude sur le CICR, intitulée «Le Comité international de la Croix-Rouge», porte le numéro 2 dans cette série et s'insère donc dans un programme plus vaste de recherche, qui a pour objet de voir quel a été l'impact des transformations intervenues dans le système mondial depuis 1945 sur les organisations internationales et comment celles-ci ont réagi.

Le CICR a été choisi pour figurer dans la collection à côté d'organisations intergouvernementales comme l'OIT (Organisation internationale du travail), l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et la FAO (Food and Agriculture Organization), parce qu'il présentait un cas intéressant et unique: celui d'une organisation internationale par ses activités mais uninationale puisque tous ses

¹ L'ouvrage a paru en français et en anglais:

- *Le Comité international de la Croix-Rouge*, sous la direction de Jacques Freymond, avec la collaboration de Georges Willemin et Roger Heacock. Georg éditeur, Genève, 1984. 210 pages.
- *The International Committee of the Red Cross*, by Georges Willemin and Roger Heacock, under the direction of Jacques Freymond. Martinus Nijhoff Publishers, Boston, The Hague, Dordrecht, Lancaster, 1984, 210 pages.

membres sont de même nationalité, et d'une association suisse de droit privé qui n'en est pas moins reconnue comme un sujet de droit international, qui se situe par conséquent au niveau des Etats et dialogue valablement avec eux.

On ne trouvera pas dans cet ouvrage une histoire du CICR de 1945 à nos jours, mais une étude de la réaction du CICR aux changements qui sont intervenus dans le système international, en observant, d'une part, l'évolution de ses activités et, d'autre part, les dispositions institutionnelles et politiques qu'il a prises pour les poursuivre.

Ce rapport vise donc à fournir des informations aussi succinctes et précises que possible sur l'extension géographique des activités du CICR (chap. 1), sur l'accroissement de leur volume (chap. 2), sur leur diversification (chap. 3), comme aussi sur les changements qui interviennent dans la structure du CICR (chap. 4), dans ses relations avec la Ligue (chap. 5) et avec les Etats (chap. 6-7). Un dernier chapitre (chap. 8) est consacré à l'évolution du droit. Une large part est faite aux tableaux et diagrammes.

Voilà un ouvrage dense, solide, documenté aux sources, qui renseignera avec exactitude tous ceux qui veulent connaître et comprendre le CICR dans ce qu'il est et dans ce qu'il fait, au cours des développements de ces dernières années.
